

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 3 mai 2010

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Camille Fortier, Frédéric Landry, Roland Lescault et Jocelyn Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour :

10-1918

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Roland Lescault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2010.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. États comparatifs revenus/dépenses (janvier-avril 2010)
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :

- Rapport financier au 31 décembre 2009*
- Mobilisation de la FQM pour le financement de la collecte sélective*
- Reddition des comptes (Ministère des Transports)*
- Dossier de mise en commun pour les contrats (Déchets & récupération)*
- Information sur le projet d'annulation de lots au cadastre (MRNF)*
- Demandes Magnétourisme*
- Polyvalente Louis-Saint-Laurent (Soirée reconnaissance & Festival des harmonies)*
- Atelier de formation sur la MRC (sondage)*
- Achat d'une banque d'heures (Infotech)*
- Achat de calcium liquide*
- Loyer 29 rue St-Jean-Baptiste (bail)*
- Nettoyage des rues (RB Inspection)*
- Divers*

9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

10-1919

3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2010 :

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Camille Fortier d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

10-1920

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2010 pour un total des dépenses de 39 255,73 \$ et un total des revenus de 99 548,62 \$.

5. États comparatifs revenus/dépenses (janvier-avril 2010) :

La secrétaire-trésorière remet aux membres du Conseil un document sur les activités de fonctionnement au 30 avril 2010. Elle demande aux membres du Conseil d'en prendre connaissance et au prochain Comité de travail le 31 mai 2010 une explication pourra être apportée sur les différents volets de ce document.

6. Rapport du Maire :

M. Bellehumeur rapporte qu'il a assisté à au moins trois (3) réunions dont il était question entre autres de collecte de déchets, dossier chaud et à suivre ; la responsabilité des municipalités relative aux cours d'eau ainsi que les retards apportés à la MRC quant aux ventes de maisons, terrains, etc...

Concernant le dossier d'assainissement des eaux usées, nous attendons une confirmation écrite de la subvention annoncée ; les membres du Conseil doivent rencontrer Marco Carrier afin d'obtenir des explications sur l'étude faite et suite à ceci les membres devront se préparer à rencontrer la population dans le but d'expliquer toutes les avenues possibles.

Pour ce qui est du dossier concernant l'internet haute vitesse, l'entente devrait se signer dans les prochaines semaines. La compagnie Xittel a obtenu le contrat.

7. Rapport des comités *ad hoc* :

Infrastructures municipales :

Jocelyn Poulin informe les membres qu'il a effectué le débranchement électrique de l'ancien resto du terrain de jeux.

Voirie :

Monsieur Désy informe les membres du conseil que M. Lafontaine de Lac Mégantic ainsi que Steve Leblanc doivent passer à notre banc de gravier d'ici une à deux semaines afin de nous fournir une soumission. Dossier à suivre.

Loisirs :

M. Frédéric Landry mentionne que la Fête nationale se tiendra le samedi 26 juin, que Mme Micheline Poulin s'est occupé de commander les articles de pavoisement et qu'une vente de garage se tiendra au Centre communautaire sous la supervision de Louise St-Laurent. Un bulletin sera envoyé lorsque toutes les activités seront planifiées.

Pacte rural :

M. Blain informe les membres de l'acceptation des quatre (4) projets au pacte rural soit

- Salle internet
- Site Web de la Municipalité de Chartierville

- Équipements d'exercice pour les aînés
- Terrain de pétanque et de croquet avec une aire de repos à proximité

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Rapport financier au 31 décembre 2009 :

La secrétaire-trésorière informe que le rapport financier 2009 a été déposé par Mme Sylvie Camiré de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour l'année 2009, avec l'aide financière reçue concernant les intempéries du 2-3 août 2008, nous terminons l'année avec un excédent de 91 200 \$.

Mobilisation de la FQM pour le financement de la collecte sélective :

10-1921

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Camille Fortier et résolu à l'unanimité :

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, madame Johanne Gonthier, députée de la circonscription de Mégantic-Compton. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suite à la réception d'un courriel de la Fédération québécoise des municipalités, nous apprenons que la FQM avait obtenu du ministère qu'il accepte un rapport équivalent conforme aux normes de vérification comptable. Le ministère s'est aussi engagé à revoir dans la mesure du possible ses exigences en matière de reddition de comptes pour les prochaines années.

☒ *Dossier de mise en commun pour les contrats (déchets & collecte sélective):*

Suite à une rencontre entre les municipalités du Canton de Lingwick, Chartier ville, Hampden, La Patrie et la Ville de Scotstown, des résolutions devront être prises quant à la conclusion d'une entente d'achat en commun pour les services de collecte et transport des déchets solides et/ou des matières recyclables. Après discussion les conseillers décident de reporter ces résolutions à une réunion ultérieure.

Information sur un projet d'annulation de lots au cadastre du Ministère des ressources naturelles et de la faune :

Après vérification auprès de Mme Jeanne Thériault, responsable de la mise en valeur au MRNF, celle-ci nous informe que la lettre reçue concernant le sujet en titre n'était qu'à titre informel et que suite à la nouvelle réforme cadastrale cette zone sera sans désignation cadastrale.

10-1922

Demandes Magnétisme:

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Frédéric Landry que la secrétaire-trésorière procède à la préparation de pancartes pour l'annonce des dates et heures pour CIMO ; des travaux devront également être faits pour réparer la toiture et le remplacement de la porte. Adopté à l'unanimité.

Polyvalente Louis-Saint-Laurent (Soirée reconnaissance & Festival des harmonies) :

Mme Renée-Claude Leroux nous demande de choisir une date pour la soirée reconnaissance pour la remise des bourses aux finissants du secondaire V de Chartierville. Les conseillers reportent à une réunion ultérieure cette décision et décident de ne pas retenir l'invitation pour le Festival des harmonies.

Atelier de formation sur la MRC (sondage) :

Un formulaire est remis à chaque conseiller concernant un sondage sur les ateliers de formation qui pourraient être offerts à la MRC. Le Maire demande à chacun de remplir ce questionnaire qui doit être envoyé à la MRC avant le 19 mai prochain.

10-1923

Achat d'une banque d'heures (Infotech) :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Camille Fortier d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à l'achat d'une banque de 14 heures avec la compagnie Infotech. Adopté à l'unanimité.

10-1924

Achat de calcium liquide:

Il est proposé par Camille Fortier, appuyé par Louis Désy d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à l'achat de chlorure de calcium liquide tel que décrit à la soumission reçue le 26 avril 2010 et à commander le tout pour le 3 ou 4 juin 2010. Adopté à l'unanimité.

Loyer 29 rue Saint-Jean-Baptiste :

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil qu'une personne est intéressée à louer le loyer au 29 Saint-Jean-Baptiste et s'informe des procédures à suivre pour le bail. Les membres du Conseil suggèrent donc de faire ce bail pour 13 mois soit 1^{er} au 30 juin 2010 au prix de 410 \$ et du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 au prix de 420 \$.

Nettoyage des rues (RB Inspection) :

La compagnie RB Inspection effectuera le nettoyage des rues vers le 10 mai 2010. Mme St-Laurent, concierge, verra à nettoyer les trottoirs avant cette date comme par les années antérieures.

8. Période de questions.

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de l'assemblée :

10-1925

L'assemblée est levée à 20h30 par Louis Désy sous la résolution 10-1925.

Jean Bellehumeur, Maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière